M&A POUR 44 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2011 Transactions record dans l'industrie de la défense PAGE 23

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

DOW JONES 13232.62 6350 +0.14% -0.15%

CF TRADITION CHEF DE FILE EN ASIE

L'intermédiateur ajuste son modèle

ATTRACTIVITÉ DU MARCHÉ SUISSE DE L'ART Le rôle crucial de la finance

FORTE CAPITALISATION D'ALLIANZ SUISSE Positionné pour la croissance

DEUX ACQUISITIONS EN QUELQUES MOIS Realstone se renforce à Genève

BACHEM COMME INDICATEUR PHARMA **Cumul de pressions court terme**

SOUTIEN DE FONDETEC AUX ENTREPRISES Les emplois du microcrédit

ABERDEEN OBLIGATIONS ÉMERGENTES La stratégie à contre-courant

PRODUITS STRUCTURÉS Le rendez-vous du lundi

Présence suisse aux JO 2012



THORSTEN TERWEIDEN. Le directeur du Swiss Business Hub (UK) détaille la présence suisse à Londres.

J-130 avant l'ouverture, le 27 juillet prochain des 30e Jeux olympiques de l'ère moderne à Londres. La capitale britannique sera pour la troisième fois l'hôte de l'événement sportif planétaire. Une première dans l'histoire récente des JO. La Suisse, par le biais de son ambassade, compte profiter des leux nour accentuer sa visibilité dans la canitale britannique. La Maison de la Suisse prendra ces quartiers dans les murs historiques du Glaziers Hall, sur les bords de la Tamise. Au pied du London Bridge, à deux pas de la City, le bâtiment se transformera en une vaste scène événementielle accueillant des manifestations culturelles, gastronomiques et sportives. Le pavillon n'a pas seulement une vocation de plateforme dédiée à la communication internationale. Elle doit également servir de lieu de rencontre pour des décideurs issus des milieux économiques, politiques, touristiques, scientifiques et sportifs, expliquent ses responsables. La Maison de la Suisse sera le lieu de rencontre officiel de l'équipe olympique suisse. Elle accueillera également les fêtes officielles organisées lors de la remise de médailles aux sportifs suisses. Un budget de 4,5 millions de francs a été alloué pour mettre en place le pavillon. La Confédération prend à sa charge deux tiers du coût, le tiers restant étant assumé par des organisations et des entreprises privées suisses. PAGE 6

Ce que pourrait signifier l'autonomie d'un conseil

GESTION PRIVÉE. Les indépendants s'attendent à devoir modifier complètement leur modèle d'affaires.

CHRISTIAN AFFOLTER

Seul le gestionnaire privé ne recevant aucune rémunération des émetteurs de produits dans le cadre de la gestion des portefeuilles de ses clients aura encore le droit de se qualifier d'indépendant. Les poussées réglementaires, tant au niveau du MIF II européen (lire L'Agefi de vendredi) que de son application envisagée en Suisse, vont dans ce sens. L'esprit du chapitre 3.3 du document de position de la Finma correspond exactement à

Les rétrocessions représentent pourtant une source importante de revenus pour les gestionnaires n'ayant pas de relation privilégiée avec un émetteur (considérés en ce sens comme indépendants). S'ils ne veulent pas perdre complètement ce précieux statut, ce changement important les contraindrait à modifier complètement leur modèle d'affaires. A défaut, ils pourraient continuer leur activité, mais devraient se qualifier de «gestionnaires externes». Cette évolution programmée a été vivement celui de l'article 24.5 du MIF II. contestée, il y a bientôt un an, par

l'Association Suisse des Gérants de Fortune. La prise de position de mai 2011 n'a apparemment pas incité la Finma à assouplir ou adapter ses recommandations. On y verra peut-être plus clair à l'occasion de sa conférence annuelle prévue dans huit jours.

Ces futures conditions cadres semblent d'autant plus vaines que les gestionnaires et conseillers de placement seraient uniquement tenus à ne pas accepter les commissions versées par des fournisseurs de produits tiers. La directive MIF II n'évoque jamais les rémunérations versées pour la distribution de produits «maison». La Finma semble au moins consciente du problème: «Il n'existe pas d'obligation de révéler les mesures d'incitation internes, qui affectent la relation entre conseillers et clients.» Plus loin, elle revendique que les conseillers à la clientèle récompensés par l'établissement même pour la distribution doivent «le porter à la connaissance des clients». Sans toutefois traduire cet aspect, si fondamental du point de vue de l'égalité de traitement, en l'un des dix-huit «éléments essentiels». PAGE 4

LOUIS DREYFUS COMMODITIES À GENÈVE

La famille avant le développement

MARGARITA LOUIS-DREYFUS. La présidente du groupe de négoce entame d'âpres négociations avec les actionnaires minoritaires. Elle veut absolument conserver la société dans le périmètre familial. PAGE 3



ÉDITORIAL NICOLETTE DE JONCAIRE

L'obstination de tendance

L'examen du rapport de Horst Reichenbach, président de la task force chargé de remettre de l'ordre dans les comptes publics de la Grèce, est édifiant. Avant de pouvoir exporter, les entreprises grecques doivent remplir des formulaires dans dix ministères différents et trente agences d'Etat. La durée des contrôles de douane est de l'ordre de vingt iours A l'heure où la tendance est à la criminalisation et à la chasse aux exilés fiscaux, n'est-il pas en tout temps légitime de s'interroger sur l'utilisation des revenus de l'impôt? De se demander précisément s'il n'est pas normal que les grands contribuables privés finissent par se lasser de ce qui apparaît de plus en plus comme une dilapidation des fonds publics? Les fraudeurs de l'impôt se verront lourdement sanctionnés: amendes colossales, privation de liberté. Sans parler d'opprobre public.

Qu'en est-il des politiciens du court terme, prodigues, suspicieux, négligents, tout aussi coupables de la faillite des Etats? Seront-ils eux aussi sévèrement punis? Pour le sabotage des bons fonctionnements économiques? Probablement pas, au contraire. Quand tout va mal, les administrations nationales et supranationales s'obstinent à soigner le mal par le mal. On multiplie les règlementations et les contrôles. On relève encore les impôts pour couvrir les coûts supplémentaires.

En France, la campagne présidentielle est déjà devenue emblématique. Une véritable course à qui imposera le plus. Aucun candidat ne propose de coupes significatives dans les dépenses publiques

Les taux proposés par le candidat Hollande sur les hauts revenus ne résoudront pas les problèmes de budget. Il n'y aura jamais assez de hauts revenus, ni d'incitation personnelle à s'enrichir dans des activités productives ou de services. Le projet de taxation de Nicolas Sarkozy sur les évadés fiscaux n'est pas moins vicieux (au sens du cercle). Il est plus facile de pointer du doigt quelques évadés fiscaux que de proposer de réformer le fonctionnement d'Etats qui s'enlisent dans l'inefficience économique depuis des décennies. Les déficits abyssaux de la sécurité sociale française étaient déjà un cas d'école dans les années 1970. Quarante ans après. l'état d'esprit a simplement contaminé l'ensemble des services publics. Que faudrait-il pour inverser la tendance?■

Université, mandarinat et sources d'inefficacité

La mise en œuvre très progressive du processus de Bologne pourrait avoir des conséquences inquiétantes.

CYRIL DEMARIA

Dans «Jeu de société», l'ancien universitaire britannique David Lodge décrit la rencontre d'un professeur et d'un dirigeant de PME. Tout oppose leurs deux mondes: tour d'ivoire autiste étouffant sous le poids du mandarinat institutionnalisé face au reliquat d'un secteur productif assiégé et aux abois d'une Angleterre post-industrielle. Une fois le roman achevé, le lecteur ne peut qu'espérer que la réalité diffère des descriptions caustiques de l'auteur. Il n'en est rien, bien au contraire. Le cas de l'enseignement supérieur est sans doute le plus alarmant. Le Processus de Bologne initié en 1999, qui

a aligné le format des formations supérieures européennes (Suisse incluse) et internationales sur le format BMD (Bachelor, Master, Doctorat), a certes secoué les universités. Toutefois, loin d'attaquer le conservatisme, le mandarinat et les sources d'inefficacité, il a renforcé la mentalité de citadelle assiégée des établissements d'enseignement supérieur en les plaçant en concurrence frontale les uns avec les autres. Les étudiants peuvent comparer les offres de fo tion non pas sur la qualité des contenus, difficile à évaluer à priori, mais sur les frais de scolarité et sur la réputation des établissements. Or, la réputation se construit sur la publicité, les publications académiques et la soumission aux diktats des divers classements (Financial Times, Business Week, Université de Shanghai, et bien d'autres) - donc à une course aux budgets privés. SUITE PAGE 7



harclays con

BARCLAYS



Funds & Advisory